

# WORKING PAPER

N° 13- 2008

## L'EUROPE, L'AERONAUTIQUE ET L'ESPACE



**INSTITUT EUROPEEN DES RELATIONS INTERNATIONALES**  
**ACADEMIA DIPLOMATICA EUROPAEA**

**Academia Diplomatica Europaea**

# **WORKING PAPER**

**N°13- 2008**

**CONFERENCE**

**Le 29 avril 2008**

**de 18h00 à 20h00**

**L'EUROPE, L'AERONAUTIQUE ET L'ESPACE.  
Galileo et Airbus.**

**Par**

**Messieurs**

**Giulio Barbolani DI MONTAUTO**

**Irnerio SEMINATORE**

**Parlement Européen de Bruxelles  
Bâtiment Eastman - Salle 300 - 18:00-20:00  
Rue Belliard 135**

**L Europe, l aéronautique et l espace. Galileo et Airbus.**  
 **Holding stratégique et compétitivité internationale.**  
 **Les relations franco-allemandes à l épreuve de la gestion publique**

**Par**

**Irnerio Seminatore**

**Introduction**

L'Europe de l'espace s'inscrit dans un contexte européen de réflexion active, marquée par trois événements saillants:

- la **relance institutionnelle**, induite par la signature du « Traité de Lisbonne » et le processus de ratification en cours
- une **prise de conscience des nouveaux défis de la PESD** et une interrogation de la part des responsables européens sur les modalités de relance de la défense (Jean-Dominique Giuliani, Président de la Fondation Schuman sur Défense Nationale, Février 2008)
- la recherche par la France d'un nouvel élan politique, signalé par une vision plus équilibrée de la politique de défense européenne, dans le cadre de l'architecture européenne de sécurité.

Cette dernière posture implique que la condition « sine qua non » de la nouvelle approche française, est d'une part, le soutien des Etats-Unis à cette crédibilisation européenne en matière de capacités et, de l'autre, la reconnaissance d'une complémentarité stratégique, fonctionnelle et opérationnelle, entre l'Union européenne et l'OTAN.

L'exploration des pistes concrètes pour une relance européenne en matière de défense concernent donc:

- les aspects politiques et donc le partage des responsabilités militaires entre espaces ou théâtres, européens, UE et atlantique, qui dépasse le cadre géopolitique du continent
- la dotation d'instruments préparatoires pour l'évaluation des besoins opérationnels

- l'indication claire, de la part des institutions et des Etats-Membres, d'une priorité européenne pour ce qui touche :
  - à l'industrie de défense
  - à l'investissement dans la Recherche et le Développement
  - au développement de la coopération européenne dans le domaine de l'espace

Investir davantage dans le domaine de la quatrième dimension (terre, mer et air), la dimension de l'espace, signifie prendre conscience:

- de l'impératif d'une posture de l'Europe dans le monde comme « global player »
- de la contrainte sécuritaire des mesures et de besoins communs
- de l'exigence conséquente, de réponses coordonnées et de la nécessaire mutualisation des moyens et de la formation des personnels

Il faut rappeler pour terminer que l'espace et son programme rénové, est un atout déterminant de la sécurité d'aujourd'hui et de demain, car les industries aéronautiques et spatiales du continent détiennent la clef des technologies « duales », indispensables à ne pas devenir rapidement inadaptés :

- dans un monde qui redistribue rapidement les cartes de la puissance
- et dans la course au progrès technique et à la compétitivité industrielle, auxquels l'Europe ne pourra pas se soustraire.

# **L Europe et l'Agence Spatiale Européenne.**

## **Les missions de l'ESA et les dimensions stratégiques, scientifiques et commerciales.**

**Par**

**Giulio Barbolani di Montauto**

Le thème de cette séance est hautement politique et je considère nécessaire rappeler les caractéristiques principales de l'Agence Spatiale Européenne à titre introductif.

L'Agence (ESA) a été créée en 1975 à la place des organisations existantes des satellites et des lanceurs ESRO et ELDO.

Il s'agit d'une organisation intergouvernementale de recherche et développement du secteur spatial avec, aujourd'hui, 17 Etats membres dont la Suisse et la Norvège. Il y aura bientôt un 18<sup>ème</sup> membre : la république Tchèque.

La mission de l'ESA est, je cite, «d'assurer et de développer, à des fins exclusivement pacifiques, la coopération entre Etats européens dans les domaines de la recherche et de la technologie spatiale et de leurs applications spatiales en vue de leur utilisation à des fins scientifiques et pour des systèmes spatiaux opérationnels d'applications».

Cette mission doit être accomplie :

- en élaborant et en mettant en œuvre une politique spatiale européenne à long terme ;
- en élaborant et en mettant en œuvre des activités et des programmes dans le domaine spatiale ;
- en coordonnant le programme spatial européen et les programmes nationaux et en intégrant ces derniers progressivement dans le programme spatial européen notamment en ce qui concerne le développement de satellites d'applications;
- en élaborant et en mettant en œuvre la politique industrielle appropriée et en recommandant aux Etats membres une politique industrielle cohérente.

Tous les Etats membres participent aux activités et aux programmes obligatoires notamment dans le domaine de la science spatiale (environ 20% du budget de l'ESA).

Chaque Etat membre choisit son niveau de participation dans les programmes optionnels (environ 80% du budget):

- Vols habité
- Recherche sur la microgravité
- Observation de la Terre
- Télécommunications
- Navigation
- Développement des lanceurs

etc.

Le budget de l'Agence est d'environ 3 milliard d'Euro par an.

Environ 90% de ce budget est octroyé à l'industrie spatiale européenne avec pour objectif:

- d'assurer la participation équitable de tous les Etats membres participants aux différents programmes selon leur capacités industrielles et leur contribution financière ;
- d'améliorer la compétitivité globale de l'industrie spatiale européenne
- de garder et de développer les capacités technologiques spatiales ;
- d'encourager le développement d'une structure industrielle adéquate aux nécessités du marché en utilisant le potentiel industriel de chaque Etat membre.

Pour les pays qui investissent chaque année dans le cadre des programmes de l'ESA, l'enjeu est double :

- doter l'Europe de systèmes spatiaux répondant aux besoins institutionnels ou/et commerciaux et doter l'Europe de technologies indépendantes et compétitives par rapport à celle des concurrents ;
- développer, au travers d'une politique industrielle adaptée au secteur et dont le «juste retour » est seulement un élément parmi d'autres, des capacités industrielles bénéficiant d'un soutien étatique leur permettant de se positionner face à l'industrie d'autres puissances.

Dans ce contexte, en tant qu'agence de recherche et développement, l'ESA est appelée à financer, à un stade précompétitif, des technologies-clés dont le secteur privé n'est pas prêt, du moins seul, à assurer le financement.

Il s'agit donc pour l'ESA de s'approvisionner en systèmes et en technologies pour les besoins de ses programmes, tout en soutenant l'utilisation et l'exploitation de cette technologie pour d'autres applications futures de nature commerciale et même hors du domaine spatiale (transfert de technologie).

L'industrie spatiale européenne a toujours lutté à armes inégales contre ses homologues américaines (et, dans les derniers temps, pas seulement américaine) sur le marché commercial international et notamment le marché des télécommunications. Cette industrie est née de programmes spatiaux nationaux avec un marché si faible et si dilué qu'il ne permettait que de survivre.

Des dizaines d'années ont été nécessaires pour que le jeu des alliances conduise à des regroupements de dimension comparable à ceux d'outre-atlantique avec une compétitivité globale fortement améliorée et le rôle de l'ESA depuis trente ans a été primordiale.

Aux Etats-Unis les marchés militaires soutiennent les marchés civils (la plus grande agence spatiale du monde est le DoD), en Europe c'est plutôt le contraire et pour conserver une position compétitive sur le marché international les fabricants européens n'ont eu pour solution que centrer leurs activités sur des technologies « pointues » et sur des marchés stratégiques. Le rôle de l'ESA, et sa politique industrielle, a été là aussi très important au niveau européen.

Parmi tous les programmes européens en cours de réalisation, Galileo a un rôle stratégique très marqué et également un contenu technologique « pointu ».

En général, la viabilité du domaine spatial repose sur trois piliers :

1. la dimension stratégique et militaire
2. la dimension scientifique
3. la dimension commerciale

L'expérience (le boom des télécoms des années 1995/2002 et son éclatement) a démontré que l'industrie spatiale n'est pérenne que si elle peut se reposer sur l'ensemble de ces trois piliers. Pour cela il faut une réelle volonté politique : l'espace en Europe souffre du blocage de la construction européenne ; la volonté politique n'est plus là et il n'y a plus de véritable projet politique commun. Le déblocage de l'Europe politique est une des conditions de la renaissance d'une ambition spatiale européenne.

L'industrie peut créer les interdépendances entre pays en réorganisant ses activités en centre de compétences, ce qui permet, de facto, de décroquer le secteur. Cette dynamique suppose toutefois de trouver un équilibre de la répartition géographique des centres d'excellence. Il me

semble évident que l'ESA et l'Union Européenne dans leurs compétences respectives peuvent/doivent jouer un rôle clés.

L'importance stratégique de l'espace est amplement reconnue au niveau politique européen mais trois raisons expliquent le manque d'ambition et de projets dans le spatial en Europe:

1. Problème de gouvernance de l'espace dans la défense: en France comme en Allemagne et dans de nombreux pays européens, l'espace est par définition un domaine interarmées; il y a donc une difficile appropriation de l'espace (ce n'est pas le cas aux Etats-Unis avec le Space Commando).
2. L'idée de partage des moyens reste difficilement acceptée à cause de la conception de la souveraineté nationale.
3. Il n'y a pas assez de vision de la politique étrangère de l'Europe sans cette vision/stratégie politique il n'est pas possible de penser une véritable et ambitieuse politique spatiale européenne.

En conclusion, il faudrait faire preuve d'«ambition» et de «vision» en matière de stratégie spatiale en prenant en compte tous les facteurs de compétitivité du secteur et les particularités du tissu industriel spatial européen.